



CARREFOUR
MARKET

Bauvin le : 27/02/2023

Michel COUPEY

Délégué Syndical Central
CFDT Carrefour Market
21/23 rue Henri Ghesquière
59221 BAUVIN
mcoupey@aol.com
Tel. : 06/73/64/36/78

Mme Géraldine DURAND
Mme Roxane TROUILAUD
C.S.F. / DIRECTION RESSOURCES HUMAINES
93 avenue de Paris - CS 15105
91342 Massy Cedex

Mesdames,

Lors des trois réunions de négociations qui ont eu lieu les 17, 25 janvier et 15 février 2023 concernant les NAO 2023, la CFDT vous avait fait part de propositions concrètes en vue d'améliorer les parties salariales et sociales de nos accords.

Celles-ci étaient essentiellement ciblées sur le pouvoir d'achat qui, compte tenu du contexte actuel très inflationniste, reste une priorité pour les salariés afin qu'ils puissent juste : se nourrir, se chauffer ou se déplacer, ne serait-ce que pour se rendre à leur travail.

Nous vous avons demandé :

- Une réévaluation salariale en adéquation avec le coût de la vie.
- Une différenciation significative du taux horaire entre les niveaux de classification afin de récompenser plus justement les responsabilités.
- Une augmentation de la prime vacances pour les employés qui valorise à la fois l'ancienneté et la rémunération.

Malheureusement, nous n'avons pas eu le sentiment d'avoir été écouté. En effet, vos dernières propositions sur les augmentations salariales restent nettement inférieures aux prévisions de l'inflation 2023 et très en deçà des attentes des salariés qui, en plus d'avoir des conditions de travail dégradées, n'auront pas, une fois de plus, une rémunération à leur juste valeur. Ils mériteraient beaucoup plus de considération... !!!

Pour cela, la CFDT ne signera pas cet accord sur les NAO 2023 dans l'état et vous demande, sans plus attendre, la réouverture des négociations.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de mes sentiments distingués.

Michel COUPEY
DSC CFDT Carrefour Market